

U.EP.4.3		Requalification des espaces publics : Axe structurant du Chemin du Milieu	
Catégorie	Espaces publics	Priorité	B-C
Instance(s) responsable(s)	Commune de Martigny	Instance(s) concernée(s)	Martigny
Stratégies sectorielles	TP.1 ; TP.2 ; TP.3 ; MD.1 ; S.U.1 ; S.U.2 ; S.U.4 ; S.P.1		
Description	<p><u>Etat actuel</u></p> <p>Le quartier du Milieu s'est fortement développé ces dernières années, avec l'implantation de nombreux immeubles dans un quartier, jusqu'alors, caractérisé par un environnement agricole et un tissu pavillonnaire des années 80 dans les secteurs les plus proches du centre-ville de Martigny. Ce rapide développement immobilier ne s'est pas toujours accompagné d'une réflexion quant à son intégration dans son environnement. Il en résulte le sentiment d'un quartier « ex nihilo », ne tirant pas profit de sa situation stratégique (courte distance au centre, accès à la halte ferroviaire, longé par la Dranse, etc.)</p> <p><u>Etat attendu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Chemin du Milieu et liens vers la ville <p>Il convient de poursuivre les efforts amorcés par la Ville pour poursuivre la requalification des espaces publics du quartier. Si les développements urbains récents n'ont pas forcément veillé à s'intégrer à leur environnement, la situation peut être améliorée au travers d'un traitement qualitatif des espaces publics. Il s'agira de requalifier le Chemin du Milieu pour assurer le confort et la sécurité aux modes doux tout en jalonnant ce parcours linéaire d'« événements » (place de jeux, espace vert, bancs, fontaines, etc.) afin d'atténuer la sensation de distance. Le traitement de la rue de façade à façade (impliquant de fait partiellement les parcelles privées) ainsi que l'implémentation d'éléments de nature en ville sont autant de leviers pour apporter de la qualité à cet axe.</p> <p>Cette requalification doit se poursuivre en direction de la gare (en lien avec le nouveau franchissement doux prévu sur l'Avenue de Fully (cf MD.4.XX, validation citec) et en direction du centre-ville, via le quartier de la Bâtiaz et la rue Marc Morand.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Transversales au Chemin du Milieu <p>Finalement, il s'agit également de requalifier les transversales au Chemin du Milieu, permettant de relier les rives de la Dranse et la rue du Léman. Est ainsi assuré un accès aux berges requalifiées de la Dranse (cf. mesure P.E.4.2) qui s'apparenteront à un véritable espace public vert ainsi qu'un accès aux infrastructures de mobilité de la rue du Léman (halte ferroviaire des Fumeaux notamment).</p>		
Opportunité et utilité	<p>OU (pour tous les EP la même chose)</p> <p>Opportunité :</p> <p>Profiter de chaque réaménagement de rue pour mettre en réseau un espace public de qualité qui améliore le quotidien de tous les usagers par un sentiment de sécurité et de bien-être.</p> <p>Utilité :</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> – CE1.2 Amélioration de l'intermodalité et régulation active de la demande de mobilité. – CE1.5 Amélioration de la mobilité douce. – CE2.3 Amélioration de la qualité des espaces publics. – CE3 Accroître la sécurité du trafic. – CE4.1 Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. – CE4.2 Réduction des nuisances sonores.
Coordination entre transports et urbanisation	La coordination entre transports et urbanisation est assurée, notamment par l'amélioration prévue de la halte ferroviaire des Fumeaux). À défaut de pouvoir desservir le quartier par les lignes de bus urbains, sont améliorées les liaisons douces en rabattement vers la halte ferroviaire ainsi que vers le centre-ville tant d'un point de vue objectif (aménagement cyclables / piétons) que subjectif (diminution de la perception des distances).
Réalisation	
Etat de coordination dans le PDC (au 01.01.21)	Pas concerné / Informations préalables / Coordination en cours / Coordination réglée
Etat de planification	A compléter par commune : Chemin de Milieux : intention, études à lancer Rues transversales : intention, études à lancer
Calendrier de mise en oeuvre	A compléter par commune : Chemin de Milieux : étude ?? horizon de réalisation : ?? Rues transversales : étude ?? horizon de réalisation : ??
Autre	
Fiches concernées du PDC	C1, C2, D1, D4, D5
Fiches concernées du PDi	N3, U1, U2, M1, M2, M3, M4, M5
Lien avec les autres mesures	<p>CR.4.1 Liaison routière Ottan-Léman</p> <p>P.GT.4.1.3 Contrôle d'accès sur les axes principaux d'entrée de ville de Martigny</p> <p>P.MD.4.1.4 Liaison cyclable entre Martigny et Vernayaz</p> <p>PM4.3 Interface ferroviaire de la gare des Fumeaux</p> <p>U.D.4.9 Densification douce de la zone villa</p> <p>U.EP.4.1 Requalification des espaces publics</p> <p>U.N.4.1 Franges urbaines</p> <p>U.N.4.2 Nature en ville</p>
Documents mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> – Etudes de variantes de tracés (routiers et ferroviaires) et rapport techniques (Moret & Associés ; 20XX) – Expertise mobilité Giratoire Mont d'Ottan (Citec, 2019), – Impact de la coupure de la RC339 sur la route d'Ottan (Citec, 2019) – Plan situation générale (Moret & Associés, 2018) – Etude d'impact sur le bruit (XX, 20XX)
Plan de situation au 1 : 50'000	



Plan selon état d'avancement



Séquence Chemin du Milieu, nomad,2021